

Rassemblement Interprofessionnel

Le 13 Décembre 2011



Le Mardi 13 décembre, les fédérations syndicales CFDT - CGT et UNSA appellent tous les cheminots à participer massivement aux différents rassemblements organisés partout en France dans le cadre d'une grande journée d'action interprofessionnelle.

- CONTRE l'austérité
- POUR l'amélioration des conditions sociales

Devant l'assemblée Nationale à Paris et devant une quinzaine de préfectures en province, l'ensemble des salariés sont invités à se rassembler pour dénoncer les plans d'austérité injustes, dangereux pour l'activité et l'emploi, inefficaces pour réduire la dette.

Ces mesures inéquitables et injustes font porter essentiellement les efforts sur les seuls salariés en impactant leur pouvoir d'achat.

De plus, elles font l'impasse sur le besoin de relance et de soutien de l'activité et à l'emploi et dégradent la qualité des services publics.

La CFDT appelle tous les salariés à agir pour se faire entendre des décideurs (gouvernement, élus, responsables d'entreprise) dans la période du 1^{er} au 15 décembre, avec un temps fort lors des rassemblements prévus le 13 décembre.

Salariés du public et du privé, imposons des mesures justes et équitables !

« Non à la double peine, pour les cheminots ! »

Au-delà des conséquences de cette politique d'austérité qui nous impacte comme tous salariés, les cheminots subissent aussi un effet sur leur régime spécial de prévoyance et sur leur régime de retraite particulier.

En effet, l'excédent dégagé par notre régime spécial de prévoyance aiguise les appétits et le gouvernement projette de le ponctionner pour financer le régime général en difficulté en modifiant le mode de calcul de la compensation maladie qui assure la solidarité financière entre les différents régimes.

Les cheminots sont donc mis à contribution pour équilibrer les comptes de la branche maladie du régime général au risque de perdre la possibilité d'améliorer leurs prestations.

Concernant le régime spécial de retraite des cheminots, la crise financière amène aujourd'hui, les banques qui assuraient jusqu'à présent la trésorerie de notre caisse de retraite, à réduire leurs engagements financiers, afin de mieux soigner leurs présentations bilancielle. Cela a des conséquences concrètes pour les cheminots pensionnés et les veufs bénéficiant d'une pension de réversion.

La possibilité de payer la pension au trimestre est donc remise en cause !

La CFDT cheminots et ses Unions de retraités sont très attachés aux droits spécifiques du régime spécial des cheminots et défendront ces droits, tout comme celui à bénéficier d'une augmentation significative des basses pensions et des pensions de réversion.

Rassemblement

Le 13 Décembre 2011



L'action s'impose !

08 décembre 2011



consultez les tracts sur le site: www.cfdtcheminots.org